

Destinataires
MADAME LE MAIRE - COMMUNE DE LE CHALARD

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : LE CHALARD

Prélèvement	00114701	Commune	CHALARD (LE)
Unité de gestion	0065 LE CHALARD	Prélevé le :	lundi 10 octobre 2022 à 15h03
Installation	UDI 001233 LE CHALARD	par :	MICHEL HADJEMOUSSA - ARS
Point de surveillance	0000001551 BOURG DU CHALARD	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	LE BOURG - MAIRIE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	15 °C		25	
Chlore libre	0,10 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,10 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00119241 Référence laboratoire : 220930-10687

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
MÉTABOLITES PERTINENTS				
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100 µg/L	0,1		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00114701)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Limoges le 4 novembre 2022
Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE